

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Presentation-du-Pole.html>

Présentation du Pôle

- Nos activités - Education Civique -

Date de mise en ligne : vendredi 1er juin 2007

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

L'institution judiciaire semble souffrir aujourd'hui d'un discrédit important auprès de l'opinion publique. Régulièrement mise en cause par la presse, le pouvoir politique ou même directement par nos concitoyens il apparaît aujourd'hui que l'institution judiciaire souffre d'un manque de légitimité ce qui constitue indéniablement un risque pour notre démocratie. Si ces critiques peuvent être parfois justifiées et appellent ainsi à une remise en cause de l'institution sur certains de ses modes de fonctionnement elles peuvent découler aussi parfois de notre incapacité à communiquer sur notre fonction.

Il nous est donc apparu important que dans le cadre de notre association de jeunes magistrats que nous nous engagions à développer et à diffuser toutes les actions permettant une meilleure connaissance de notre institution. C'est dans ce cadre que nous souhaiterions favoriser notre ouverture à la presse, à l'éducation nationale et plus généralement à tous nos concitoyens afin de sortir de l'image corporatiste que nous renvoyons si souvent au monde extérieur . Plus généralement il semble important de susciter une réflexion sur les manières de concilier l'impératif de transparence véhiculé par la société actuelle et certains dogmes de notre droit qui semblent s'opposer aux valeurs de la société actuelle et qui pourtant à certains égards sont peut être aussi protecteurs pour nos concitoyens.